

RAPPORT DU FORUM DE LOME

« ERASMUS AFRIQUE – MONDE POUR LES FORMATIONS PROFESSIONNELLES, LES METIERS ET L'EMPLOYABILITE »

DU 20 AU 22 AVRIL 2023 AU TOGO



Photo de famille à l'ouverture du Forum



1. CONTEXTE ET ENJEUX DU FORUM DE LOME

✓ **Le 6ème sommet Union africaine - Union européenne**

Placé sous le signe d'un Partenariat renouvelé pour le Développement, le 6ème Sommet UE-UA tenu en février 2022 à Bruxelles. A l'issue du Sommet, les chefs d'Etats et de gouvernements africains et européens ont communiqué dans une déclaration leurs priorités pour « une vision commune pour 2030 ». Les priorités de la coopération entre l'UE et l'UA pour la jeunesse sont axées sur la promotion de l'emploi, l'éducation et la formation professionnelle, l'inclusion sociale et la participation citoyenne des jeunes africains :

⇒ L'emploi des jeunes : mettre en place des politiques et des programmes visant à stimuler l'entrepreneuriat et la création d'emplois, ainsi qu'à renforcer les compétences professionnelles des jeunes.

⇒ L'éducation et la formation professionnelle : la coopération entre l'UE et l'UA vise à améliorer l'accès à l'éducation et à la formation professionnelle pour les jeunes en Afrique. Cela signifie de soutenir la mise en place de systèmes éducatifs de qualité et de programmes de formation professionnelle adaptés aux besoins du marché du travail.

« L'une des priorités du continent [africain], c'est la jeunesse. L'Afrique, c'est une population à plus de 60% de jeunesse qui a besoin de formations notamment professionnelles. Il y a nécessité de regarder les choses en face et d'agir conséquemment. Et nos partenaires peuvent nous aider à renforcer nos capacités ... ».

Moussa FAKI MAHAMAT, Président de la Commission de l'Union africaine (UA)

✓ **La mobilité Erasmus+, un modèle de développement des compétences**

Le programme européen d'échanges Erasmus Plus au travers des mobilités des jeunes, étudiants, apprentis, stagiaires, connaît depuis 30 ans d'existence, un succès en termes de résultats et d'impacts pour développer les compétences de ces derniers et améliorer leur employabilité. Aujourd'hui, c'est un programme élargi à tous les profils notamment ceux en parcours de formation professionnelle et vise à renforcer leurs connaissances théoriques et consolider leurs compétences pratiques et techniques. Erasmus+ est donc connu dans le monde comme un des programmes pertinents destiné aux jeunes pour découvrir et s'ouvrir aux enjeux planétaires, pour contribuer à l'exercice de la citoyenneté, et pour s'orienter vers des métiers de demain.

La thématique du forum de Lomé s'inspire en partie de ce modèle de développement des compétences Erasmus+, en plaidant pour une expérimentation dans quelques pays de l'Afrique de l'Ouest pour les jeunes inscrits dans les parcours de formation professionnelle et technique, et en renforçant les mobilités de réciprocité Nord et Sud. Créer un espace



d'échanges et de mobilités intra - africains, c'est surtout promouvoir ces formations pour les jeunes, pour l'avenir et pour l'économie locale africaine.

Le droit de faire usage du terme « Erasmus » a été accordé par la Commission européenne pour le forum dont l'un des enjeux est le partenariat.

✓ **La diaspora africaine, un levier du partenariat Nord-Sud**

Au-delà des transferts de fonds, qui représentent une source importante de financement pour les investissements locaux, la réduction de la pauvreté et la stimulation de la croissance économique, et aussi sans oublier les expertises spécifiques qui contribuent à la formation de la main-d'œuvre locale, qui soutiennent la recherche et le développement, les membres de la diaspora sont des facilitateurs pour la création de partenariats solides et de collaborations entre les entreprises et les institutions du Nord et du Sud. Les diasporas peuvent mobiliser des réseaux pour favoriser le transfert de connaissances, la coopération commerciale, l'innovation et les échanges culturels. Et ces diasporas s'impliquent de plus en plus dans des initiatives civiques, politiques ou sociales, en agissant comme des intermédiaires entre leur pays d'accueil et leur pays d'origine. Cet engagement renforce des liens et favorise une meilleure compréhension mutuelle. Cette diaspora reste donc un réel atout pour promouvoir les formations professionnelles et techniques de qualité pour les jeunes en Afrique.

«Les diasporas sont un formidable levier [...]. Elles sont nos meilleurs ambassadeurs et la meilleure façon sur le plan culturel, sur le plan économique, sur le plan sportif, sur le plan politique, de dire comment la France et l'Europe peuvent mieux travailler avec l'Afrique et développer ces liens nouveaux ». Emmanuel Macron, le Président français.

Dans cette optique, ce Forum a été une initiative des diasporas pour un partenariat Nord-Sud dans l'enseignement et de la formation professionnelle, parce que c'est un des leviers pour l'emploi de la jeunesse, et peut, en partie, contribuer à réduire l'immigration illégale des jeunes.

2. FORUM DE LOMÉ EN 2023

Le Forum de Lomé intitulé « **Erasmus Afrique – Monde pour les formations professionnelles, les métiers et l'employabilité** » s'est tenu à Lomé dans la capitale du Togo du 21 au 22 avril 2023. Porté par la diaspora, il s'est voulu une initiative d'intérêt général, par et pour la jeunesse africaine. En constante croissance, cette jeunesse se trouve de plus en plus confrontée au chômage endémique. Le contexte est aussi celui d'une Afrique où le désarrimage de l'offre de formation d'avec la demande du marché en matière de compétences professionnelles ne fait que croître. Partant, l'inadéquation entre formation et emploi demeure à date une problématique cruciale dont la résolution se doit d'être imminente.

C'est le sens du forum de Lomé : adresser une invitation aux différents acteurs de la formation des jeunes, aux politiques, aux diasporas, aux partenaires publics et privés à s'intéresser à

l'employabilité des jeunes. Le moyen privilégié pour y parvenir reste la mise en place de formations professionnelles de qualité, dans des filières prioritaires, émergentes et pourvoyeuse d'emplois qualifiés pour la jeunesse africaine. Dans une approche de création de partenariat et de collaboration équitable Nord-Sud, la première édition a su composer avec la volonté politique renforcée du Togo pour la formation professionnelle, dans un processus de transformation et de renforcement de la structuration déjà engagée.

Ce forum est aussi une invitation aux différents acteurs, notamment les diasporas, et partenaires à s'intéresser plus à l'employabilité des jeunes à travers la mise en place des formations professionnelles de qualité, en mettant en œuvre de nouvelles formations dans des filières identifiées comme prioritaires pour l'Afrique, dans une approche de coopération équitable Sud-Sud et Nord-Sud dans l'enseignement et la formation professionnelle.

3. BILAN DES ACTIVITÉS

3.1. VISITES PROFESSIONNELLES ET INSTITUTIONNELLES

En prélude du forum de Lomé, la journée du 20 avril 2023, a été dédiée aux visites-découvertes de terrains. Ces visites furent l'occasion pour les partenaires arrivés au Togo de découvrir l'existant par la visite de certains centres de formation professionnels de la Région Maritime. L'enjeu était de donner à voir différentes initiatives togolaises et les modèles appliqués en matière de formation professionnelle et technique dans des secteurs porteurs comme l'agriculture.

Le secteur agricole représente plus de 40 % du PIB togolais, et occupe près de 65% de sa population active. Faisant l'objet de l'Axe 2 du Plan national de développement (PND), ce secteur a pris une bonne place dans le récent programme quinquennal du Togo allant de 2018 à 2022. Les partenaires présents à Lomé ont ainsi eu l'occasion de visiter trois centres de formation professionnelle et technique.

- **IFAD - Bâtiment Adidogomé** : situé au nord-ouest de la capitale togolaise, cette structure est un des dix instituts de formation en alternance pour le développement. Il s'agit d'une chaîne d'instituts prévus dans le programme présidentiel.



A date, 3 instituts sont opérationnels. Il s'agit de l'IFAD Aquaculture Elavagnon, de l'IFAD - Elevage Barkoissi et de l'IFAD - Bâtiment qui nous a fait l'honneur d'accueillir les délégations étrangères.

Pour en savoir plus : [IFAD-Bâtiment Adidogomé – Agence](#)

Education-Développement (aed-ifad.tg)

- **Le SICHEM**



Résolument inscrit dans l'agroécologie, le centre SICHEM s'est donné pour mission de contribuer à la formation professionnelle des jeunes, d'accompagner les communautés dans la compréhension et la gestion des enjeux environnementaux qui s'imposent à leurs milieux de vie, de développer de bonnes pratiques agroécologiques, de promouvoir l'entrepreneuriat agricole viable et d'offrir un cadre de travail, de formation, d'échange et de repos. Pour en savoir plus :

[Accueil - SICHEM / AGRO-DR](#)

- **Le Centre des métiers d'art et d'artisanat (CMAT)**

Situé vers Aného, le CMAT est dirigé par Madame Mablé Agbodan. Le Centre de formation sur



les métiers d'art et d'artisanat a ceci d'original qu'il valorise les talents portés par la haute couture, le stylisme, la cordonnerie et la tapisserie. Dans ce centre, les délégations ont eu le privilège d'une présentation de modèles et la visite des ateliers à la rencontre des apprenants. La directrice a donné à voir aux visiteurs le travail minutieux qui se fait au centre et son souhait d'élargir sur tout le territoire, de construire des partenariats sur la thématique « art et artisanat ». Pour en savoir plus :

[Lancement du Club des Métiers d'Art et d'Artisanat du Togo : Fondation Mable Agbodan](#)

- D'autres visites ont pu se faire après le forum. C'est le cas de **l'artisan chocolatier ChocoTogo** qui a reçu la visite de la délégation française du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire. La coopérative, a remporté plusieurs récompenses dont le Prix jeunesse de la francophonie en 2016.



Elle produit différentes tablettes de chocolat exclusivement noir, car le Togo produit très peu de lait. La gamme varie selon la teneur en cacao (de 55 à 100 %) et les parfums (gingembre, noix de coco, huile d'arachide, pain de singe...). Pour en savoir plus :

www.chocotogo.com

4. LA PARTICIPATION AU FORUM

Les activités du forum proprement dit se sont déroulées les 20 et 21 avril 2023, à la maison des jeunes sise à Amadahome (Lomé). Les deux journées ont vu la présence de deux types de participants. Il s'agissait d'une part des acteurs professionnels et institutionnels auxquels fut dédiée la première journée du forum. La deuxième catégorie de participants était constituée de jeunes à l'intention desquels la deuxième journée du Forum a été dédiée avec des ateliers et des séances de coaching.

4.1. Les acteurs professionnels et institutionnels

119 acteurs professionnels et institutionnels ont pris part aux activités du forum de Lomé. Venus d'horizons géographiques et thématiques, ces acteurs internationaux et locaux avaient en commun l'intérêt partagé pour les formations professionnelles. Porté par cette passion commune, ces acteurs ont activement participé aux rencontres et aux échanges ayant meublé les deux jours à la Maison des Jeunes à Lomé.

Ayant été à l'initiative de la Diaspora togolaise, le ministère des Affaires étrangères, de l'intégration et des Togolais de l'extérieur a mis ses ressources humaines à contribution pour la bonne organisation et la réussite du Forum de Lomé. Par ailleurs, le Forum de Lomé a reçu, sur le plan institutionnel, tout le soutien des ministères sectoriels. A l'échelle nationale, trois ministères se sont impliqués, malgré le calendrier politique chargé : le forum du paysan et le



conseil des ministres qui avaient lieu à Kara, la fête du Ramadan de la communauté musulmane. Il s'agit du ministère de la formation professionnelle et de l'artisanat, du ministère de l'agriculture et du ministère du développement à la base et de la Direction de la Formation, de la Diffusion des Techniques et des Organisations

Professionnelles Agricoles (DFDTOPA) du MAEDR.

A l'échelle internationale, le ministère français de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, qui également fortement contribué à l'élaboration du programme du Forum avait fait le déplacement à Lomé. La délégation française était composée des personnes suivantes :

- Rachid BENLAFQUIH - chargé de mission coopération Afrique subsaharienne / ECSI / expertise à l'international – chef de délégation,

- Vanessa FORSANS - enseignante au LEGTA Le Chesnoy, co-animatrice du réseau Afrique de l'Ouest, animatrice du réseau CEFAGRI,
- Hassan SAMR - directeur de l'EPL Aix-Valabre,
- Vincent LABART- directeur de l'EPL de Saint-Gaudens,
- Yvonick LORCY - délégué régional du CNEAP en Bretagne.



Aux côtés de la délégation française ont également été présents les représentants de la Délégation de l'Union européenne (DUE) auprès de la République du Togo dont le point focal national Erasmus+ pour présenter les opportunités offertes par le programme en matière de formation professionnelle, ainsi que le service de coopération et d'action culturelle (SCAC) de

l'ambassade de France au Togo, représenté par son opérateur en appui à la mobilité étudiante, Campus France, les représentants de l'Espace du Volontariat (France Volontaires) et l'Agence Nationale du Volontariat au Togo (ANVT) pour présenter les dispositifs de volontariats, les deux représentants Togo du réseau international FAR en lien avec l'Association Professionnelle des Centres de Formation Agricole et Rurale au Togo (APCFAR-Togo, qui regroupe 67 centres publics et privés). A citer aussi les représentants de l'Agence nationale de l'emploi (ANPE) et de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo (CCI). Sans oublier les représentants de la diaspora africain, à l'instar du dirigeant ALADE CONSEIL, acteur dans l'ingénierie de formation et de développement des compétences professionnelles.

Les institutions québécoises ont brillé par leur présence et participation en distanciel, en l'occurrence les membres du réseau des collèges et cégeps francophones du Canada (RCCFC), un des partenaires de ce forum, avec l'intervention en ligne de son directeur général.

Au plan professionnel, le Forum a compté avec la présence de promoteurs de centres de formation professionnelle, des associations, des organismes nationaux et internationaux représentés au Togo, des institutions de formation étatique, des délégations françaises, béninoises et camerounaises.

Les conférences et tables-rondes ont porté sur différentes thématiques :

- le concept d'Erasmus Afrique-Monde pour les formations professionnelles, les métiers et l'employabilité ;

- la situation et les perspectives d'emploi des jeunes en Afrique ;
- l'état des lieux des partenariats dans l'enseignement et la formation professionnelle : cas de l'enseignement agricole.

Les panélistes ont également abordé les questions autour de :

- la diversité et la richesse des modèles éducatifs en matière de formation professionnelle : s'inspirer des expériences de la France, du Québec et du Togo ;
- comment développer de nouvelles compétences pour les nouveaux métiers ;
- concevoir des modules ou des cursus de formation répondant aux déficiences et aux besoins du futur, etc.



La liste complète des participants institutionnels et professionnels est fournie en annexe.

4.2. Les participants jeunes

364 jeunes ont participé au forum de Lomé durant les deux journées. Venus d'horizons divers,

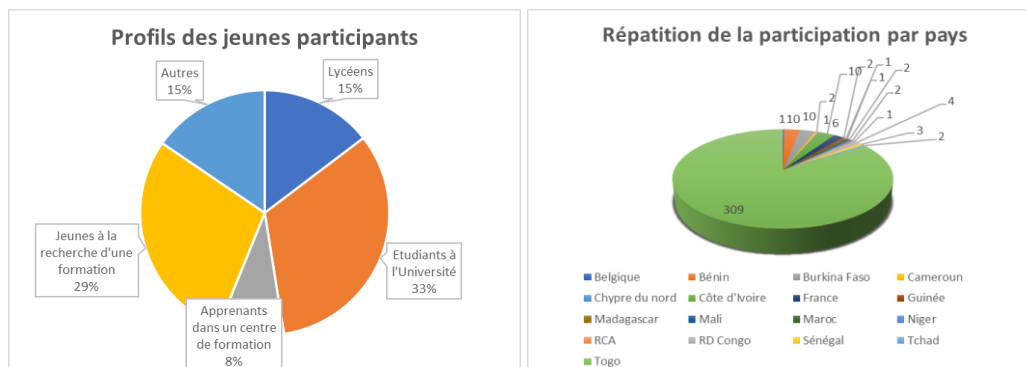


de différents pays, la jeunesse a répondu à l'invitation. A l'échelle du Togo, pays hôte, toutes les cinq les Régions administratives ont été représentées. La diversité des participants jeunes s'est aussi traduite par leurs profils variés. Elle était faite de lycéens (15%) en quête d'information et de conseil d'orientation, d'étudiants (33%), des jeunes en quête de formations

professionnelle et technique (29%), des apprenants en centre de formation (8%) et bien d'autres profils (15%) dont des jeunes en quête d'emploi ou de mobilités pour acquérir et renforcer leurs compétences professionnelles et transversales, des entrepreneurs et des

acteurs de la société civile. Il faut noter par ailleurs, la forte présence de participants québécois, centrafricains et tchadiens qui suivaient la retransmission en ligne.

Ci-après, une illustration de la participation des jeunes par profils cibles (1) et une illustration de la répartition de la participation par pays (2).



5. LES RECOMMANDATIONS DU FORUM DE LOME

Les échanges entre professionnels des formations professionnelles d'une part, et d'autre part, entre participants et panelistes ont été riches, intenses et franches. Ils ont porté sur les thématiques de l'heure en lien avec le thème du forum. Les différentes conférences et les différents ateliers ont démontré le besoin des jeunes à se former aux métiers porteurs pour les économies africaines, aux métiers d'avenir. Toutes ces interactions et tous ces échanges ont permis, à l'issue du forum, de formuler une série de recommandations.

5.1. Accompagner vers la qualité de la formation professionnelle et technique

La montée en qualité des formations professionnelles est importante. La nécessité de travailler adéquatement avec les différents acteurs pour y parvenir s'est imposée comme un impératif. A cet effet, il a été recommandé de :

- Assurer un ancrage institutionnel fort avec les ministères en charges de la formation technique et professionnelle,
- mettre en place des mécanismes de certification, inspection, et de validation des compétences
- mettre en place des procédures de suivi et évaluation des formations ;
- travailler en synergie avec les organismes spécialisés pour promouvoir la formation et le développement de compétences des jeunes ;
- promouvoir les formations professionnelles et techniques à travers des outils de communication ciblée à l'attention des jeunes et leurs parents ;

- engager et impliquer les employeurs, le patronat dans le parcours de formation des jeunes ;
- créer et renforcer et des passerelles entre employeurs et acteurs de la formation professionnelle et technique ;
- Enfin, la formation professionnelle de qualité doit être soutenue par des leviers financiers afin de promouvoir l'accès aux jeunes et la garantie de l'insertion sur le marché du travail.

5.2. Favoriser les mobilités comme catalyseur de l'insertion des jeunes

Dès le départ, le Forum de Lomé a identifié la mobilité comme un puissant catalyseur de la formation professionnelle et de l'apprentissage des jeunes. D'où la notion empruntée d'Erasmus dans son intitulé : "Forum Erasmus Afrique Monde". Lorsqu'ils ont la possibilité de se rendre dans des environnements différents de leur milieu d'origine, soit pour étudier, travailler ou dans le cadre du service civique, les jeunes font l'expérience de nouvelles perspectives et cultures professionnelles. Ainsi, a-t-il été recommandé à l'issue du Forum de Lomé d'expérimenter une mobilité cadrée, intracommunautaire et intercommunautaire pour :

- permettre aux jeunes de sortir de leur zone cognitive et sociale de confort et faire face à de nouveaux défis, développer des qualités essentielles telles que l'adaptabilité à l'interculturalité professionnelle, la résilience et la confiance en soi ;
- offrir aux jeunes en quête de formations professionnalisantes le moyen d'acquérir de nouvelles compétences, connaissances et cultures professionnelles de haute qualité. Par exemple, étudier à l'étranger permet d'accéder à des programmes d'enseignement de haute qualité, de se spécialiser dans des domaines spécifiques et de développer des capacités d'apprentissage innovantes.
- offrir aux jeunes en quête d'insertion professionnelle le moyen de faire l'expérience d'une culture professionnelle autre que leur culture professionnelle d'origine. L'expérience de la mobilité émule peut leur permettre de développer des compétences professionnelles précieuses, d'acquérir une compréhension interculturelle approfondie.
- mettre les jeunes en situation réelle de nouvelles idées et modes de pensée ; leur faire découvrir différentes approches de gestion des situations techniques et professionnelles ; leur permettre de prendre la pleine mesure de la marche du monde par la prise de conscience des défis mondiaux des sociétés contemporaines.

✓ Retour d'expérience sur des modèles expérimentaux

Dans le cadre de ses activités de coopérations internationales, le ministère français de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire dispose et met en œuvre un modèle attractif de coopération pour la promotion de la formation professionnelle. Le modèle consiste à mettre en synergie les apprenants des lycées agricoles français et respectivement ceux de la Côte d'Ivoire, du Bénin, Burkina Faso Sénégal et du Togo autour des échanges réciproques sur des projets agricoles spécifiques. Le Forum de Lomé a été l'occasion de présenter les vertus dudit modèle, de montrer la plus-value pour les jeunes et pour les établissements d'accueil ,



à l'instar de : EPLEFPA-Aix-Valabre, LEGTA Le Chesnoy, EPLEFPA-SAINT-GAUDENS, Lycées agricoles du CNEAP Bretagne.

« Il s'agit de développer des échanges d'apprenants et de personnels sur des thèmes éducatifs structurants tels que l'éducation à la citoyenneté, la solidarité et l'agroécologie. Les mobilités, ce sont des jeunes français qui peuvent aller dans ces pays africains et des jeunes africains qui viennent en France, soit pour étudier en BTS agricoles, soit dans le cadre de service civique de réciprocité pour renforcer leurs compétences professionnelles en suivant différentes activités des établissements notamment sur l'exploitation agricole et l'atelier technologique[...] ». Vanessa Forsans, Enseignement au LEGTA Le Chesnoy, animatrice des réseaux Afrique de l'Ouest et CEFAGRI de la DGER, France.

Au Togo, le modèle phare a pris la forme du volontariat. Deux acteurs institutionnels se sont démarqués par leur rôle majeur dans le développement du volontariat international. Il s'agit de l'Agence nationale de volontariat au Togo (ANVT) qui exécute un dispositif d'accompagnement pour des volontaires internationaux dans le cadre des coopérations Sud-Sud et Nord-Sud. Elle promeut le volontariat citoyen et travaille à lever les freins tant administratifs que financiers au modèle. A ce titre, elle travaille à impliquer l'Etat dans la prise en charge des frais de voyage (billet d'avion) pour tout jeune volontaire international sélectionné pour une mission de 6-12 mois à l'étranger.

Le second acteur est France Volontaires Togo (FVT), opérateur du Ministère Français de l'Europe et des affaires étrangère (MEAE). Cet organisme travaille en étroite collaboration avec l'ANVT sur différents projets de transfert de compétences, de service volontaire de réciprocité, ou encore de l'éducation à la citoyenneté. France Volontaires est très dynamique au Togo qui est le premier pays d'accueil de volontaires français avec un nombre compris entre 1500 à 2000 jeunes chaque année.

5.3. Créer des partenariats pour renforcer la qualité des formations existantes

La création de partenariats et le renforcement des collaborations existantes sont des éléments clés. Il a été recommandé de travailler entre différents acteurs identifiés, pour favoriser la construction collective et maximiser l'impact des initiatives liées à la promotion et à la montée en qualité des formations professionnelles, à la mobilité des jeunes, ce processus multilatéraux implique de :

- Établir des partenariats stratégiques avec les acteurs clés dans le domaine des formations professionnelles. Il s'agit entre autres, des ministères sectoriels, d'organisations non gouvernementales, d'établissements d'enseignement professionnel et technique, des entreprises, des gouvernements locaux et des organismes internationaux. Ce faisant, il devient possible de combiner les ressources, les compétences et les connaissances nécessaires à la mise en place des dispositifs efficaces et durables de formations.

Le programme SAFARI a été présenté comme un exemple de réussite. Soutenu par l'AFD (Agence Française de Développement), ce programme accompagne une cinquantaine de centres agricoles au Togo. Y sont également impliqués, le ministère togolais de l'agriculture et l'Association Professionnelle des Centres de Formation Agricole et Rurale (APCFAR). Ce dernier est la déclinaison du Réseau international Formation agricole et rurale-FAR dont l'objectif est centré sur l'amélioration et à la promotion de la formation professionnelle agricole et rurale.

- Renforcer les réseaux existants, qui mobilisent déjà des organisations professionnelles et associations pour partager des expériences et mutualiser les efforts collectifs.
- Mettre en place une plateforme numérique de partage d'expérience, ainsi qu'un réseau dédié aux acteurs de la formation professionnelle, à l'instar de CollegeCo (Canada).
- Stimuler l'implication des jeunes en favorisant leur autonomie et leur leadership en leur donnant l'opportunité de prendre des décisions et d'assumer des responsabilités quant à leur orientation académique et professionnelle.
- Promouvoir la coopération par les échanges entre pays, en soutenant les programmes d'échange culturel et éducatif, et en encourageant la mobilité des jeunes dans un contexte mondial. Les partenariats internationaux permettent d'ouvrir de nouvelles perspectives, de favoriser la diversité culturelle et de renforcer la compréhension mutuelle entre les peuples. L'Afrique a un intérêt à regarder d'autres modèles en matière de formation professionnelle et technique et à ce titre, il convient de diversifier des partenariats notamment avec le Canada francophone qui aussi commence par s'intéresser à l'Afrique.

« Le partenariat est primordial. Nous tissons des partenariats à l'extérieur pour l'accompagnement dans la création des IFAD au Togo. C'est l'exemple d'un partenariat avec le lycée Saint Christophe de Biarritz en France. C'est de là où nous avons importé toute l'ingénierie de formation qui a été ensuite adaptée au contexte national » Etsè Tommy, directeur Adjoint AED, chargé de suivi et évaluation.

5.4. Prendre suffisamment en compte les questions du handicap et de la responsabilité sociale des entreprises (RSE)

Le handicap revêt toute son importance quand il en vient à la question de l'insertion professionnelle. Et pourtant, le handicap concerne un pan entier de la jeunesse laborieuse africaine. A cet effet, il a été recommandé de mieux intégrer la question du handicap dans les formations professionnelles et techniques. Par ailleurs, il est essentiel que les futurs professionnels se saisissent des enjeux liés à la durabilité et à l'éthique environnementale pour une économie plus responsable et durable. Pour ce faire, il a été vivement recommandé :

- de sensibiliser à la RSE et au handicap dès le début du parcours de formation des apprenants. L'initiation aux principes fondamentaux, les domaines d'application et les avantages de la RSE.
- d'adopter une approche pratique dans l'enseignement de la RSE avec des études de cas, des projets de groupe, des stages en entreprise axés sur la durabilité, et des opportunités

d'apprentissage expérientiel qui permettent aux apprenants d'appliquer les principes de la RSE en situations réelles.

- d'articuler le renouveau de la formation professionnelle autour d'une forte collaboration entre établissements d'enseignement professionnels et technique et les entreprises. Cette collaboration deviendrait ainsi une passerelle vers des stages ciblés en entreprise et des programmes de mentorat professionnel.
- de construire des modules de formation des formateurs de sorte à endiguer l'obsolescence des prévisibles des curricula et des compétences.
- de faire le suivi et évaluation de l'intégration de la RSE dans les formations professionnelles et techniques. Cela peut inclure des évaluations des connaissances, des retours d'information des étudiants et des employeurs, ainsi que des études sur les résultats à long terme des diplômés en termes de prise en compte de la RSE dans leur carrière.

5.5. S'inspirer des modèles alternatifs de formation : l'apprentissage, l'alternance, le placement en entreprise

Ces différents dispositifs sont de véritables outils pour le développement des compétences chez les jeunes en formation professionnelle et technique.

- L'approche par les modèles alternatifs facilite la transition école-travail avec l'environnement professionnel. Elle offre aux jeunes apprenants la possibilité de cumuler de l'expérience professionnelle en appliquant les connaissances théoriques acquises directement en situation réelle. Elle présente l'avantage de décupler leur maîtrise des techniques professionnelles ainsi que de développer des compétences tacites (*soft skills*) par le fait même de travailler aux côtés de professionnels expérimentés.
- L'approche par les modèles alternatifs favorise l'adéquation des compétences développées avec les besoins des entreprises locales et plus largement du marché du travail. Les jeunes sont ainsi mieux préparés à répondre aux attentes des employeurs et à s'adapter aux évolutions et mutations du secteur professionnel.
- L'approche par les modèles alternatifs renforce la confiance et l'employabilité sur le marché cible de travail.

Au Togo les instituts de formation en alternance (IFAD) s'inspirent du modèle français de l'apprentissage. Il est mis en place dans le cadre d'un partenariat avec certaines écoles de formation professionnelle au Sud de la France. La création des IFAD est portée par l'Agence Education-Développement (AED). Elle se base sur la vision du gouvernement pour concevoir

de nouveaux dispositifs de formations et mieux réussir l'insertion des jeunes dans la construction du pays. Les instituts de formation en alternance répondent aux besoins des entreprises qui recherchent des compétences spécifiques. En cela, les IFAD apportent une réponse éloquent au problème de l'inadéquation entre la formation et l'emploi. La mise en place des IFAD a permis de relever certaines difficultés que rencontrent la quote-part des entreprises en matière rémunération (indemnisation) des apprenants.

« Au niveau des IFAD, les professionnels rédigent un référentiel en termes de compétences où ils expriment leurs besoin en termes de main d'œuvre et de



compétences. A partir du référentiel, l'agence élabore des programmes de formation ». Etsè Tommy, directeur adjoint AED, Chargé de suivi et évaluation.

+ Le modèle français

Le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire (MASA) est le ministère de tutelle des établissements de l'enseignement agricole public et privé (EPL, CNEAP, MFR), enseignement technique et enseignement supérieur (Écoles d'ingénieur agronomique et vétérinaire), qui exerce ses missions via la Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche (DGER).

Les établissements de l'enseignement et la formation professionnelle aux métiers de l'agriculture, de la forêt, de la nature et des territoires ont pour objet d'assurer, en les associant, une formation générale et une formation technologique et professionnelle dans les métiers de l'agriculture, de la forêt, de l'aquaculture, de la transformation et de la commercialisation des produits agricoles ainsi que dans d'autres métiers concourant au développement de ceux-ci, notamment dans les domaines des services et de l'aménagement de l'espace agricole, rural et forestier, de la gestion de l'eau et de l'environnement.

Leurs missions, inscrites dans le code rural et de la pêche maritime, sont les suivantes :

- Ils assurent une formation générale, technologique et professionnelle initiale et continue ;
- Ils participent à l'animation et au développement des territoires ;
- Ils contribuent à l'insertion scolaire, sociale et professionnelle des jeunes et à l'insertion sociale et professionnelle des adultes ;
- Ils contribuent aux activités de développement, d'expérimentation et d'innovation agricoles et agroalimentaires ;
- Ils participent à des actions de coopération internationale, notamment en favorisant les échanges et l'accueil d'élèves, apprentis, étudiants, stagiaires et enseignants.
- La mission de coopération européenne et internationale de l'enseignement agricole français, dont l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI) fait partie intégrante, a été inscrite dans le code rural par la loi d'orientation agricole du 9 juillet 1999 et son importance a été réaffirmée par la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014.

L'enseignement agricole a construit des liens historiques et durables avec ses partenaires internationaux. Les actions conduites mobilisent les compétences des acteurs à différents niveaux : établissements, administrations centrale (DGER) et décentralisée (DRAAF), entreprises et organisations professionnelles, collectivités territoriales, associations, etc. aussi bien en France que dans les pays partenaires. Elles visent prioritairement des mobilités réciproques, qu'elles soient professionnelles ou d'études, l'éducation au développement durable, le partage d'expertise et la création de ressources pédagogiques ou techniques en faveur de systèmes agricoles et alimentaires durables. Les échanges et les mobilités sont ainsi encouragées pour tout apprenant et tous personnels membres de la communauté éducative agricole, qui bénéficient de sources diverses de financement : crédits européens (programme Erasmus+, Leader, Interreg, etc.), de bourses du MASA, de fonds interministériels (FSPI), etc.

L'enseignement supérieur agricole public pour sa part a pour objet d'assurer la formation d'ingénieurs, de paysagistes, de cadres spécialisés, d'enseignants et de chercheurs ainsi que celle des vétérinaires. Il constitue une composante du service public de l'enseignement supérieur. Dans le cadre des règles définies au chapitre III du titre II du livre 1er du code de l'éducation, l'enseignement supérieur agricole public :

Dispense des formations en matière de production agricole, forestière, aquacole et des produits de la mer, de transformation et de commercialisation de ces productions, d'industrie agroalimentaire et d'alimentation, d'industries liées à l'agriculture, de santé et de protection animales et végétales, d'hygiène, de qualité et de sécurité de l'alimentation, d'aménagement, de développement, de gestion et de protection de l'espace rural, de la forêt, de l'eau, des milieux naturels et du paysage ;

Contribue à l'éducation à l'environnement et au développement durable et à la mise en œuvre de ses principes ;

Participe à la politique de développement scientifique par des activités de recherche fondamentale, appliquée et clinique ;

Conduit des actions de recherche, d'innovation et d'ingénierie dans les domaines de l'éducation et de la formation ;

Contribue, en collaboration avec les organismes compétents, à la veille scientifique et technique, à l'innovation technologique et au développement ainsi qu'à la valorisation des résultats de la recherche, en se fondant notamment sur des expérimentations conduites dans ses exploitations, centres hospitaliers universitaires, vétérinaires et installations techniques et sur des travaux de recherche menés avec l'implication des partenaires ;

Participe à la diffusion de l'information scientifique et technique ;

Concourt à la mise en œuvre de la coopération scientifique, technique et pédagogique internationale, notamment par la conclusion de conventions d'échanges d'étudiants, d'enseignants-chercheurs, d'enseignants et de chercheurs ;

Contribue à la construction de l'espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche et à l'attractivité du territoire national, notamment par la conclusion de conventions ;

Promeut la diversité des recrutements et la mixité et contribue à l'insertion sociale et professionnelle des étudiants ;

Assure un appui à l'enseignement technique agricole, notamment par la formation initiale et continue de ses personnels et par le transfert des résultats de la recherche, en particulier dans le domaine de l'agroécologie.

Pour en savoir plus :

<https://chlorofil.fr/systeme-educatif-agricole/structuration>

<https://agriculture.gouv.fr/portrait-de-lenseignement-agricole-edition-2022>

+ Le modèle travail-étude au Québec

Le plus connu sous l'appellation Programme de l'expérience québécoise (PEQ) ou Programme de stage coopératif, le modèle travail-étude au Québec est un programme d'alternance qui permet aux étudiants de combiner leurs études postsecondaires avec une expérience de travail rémunérée dans leur domaine d'études. Le programme travail-étude a ceci d'intéressant qu'il :

- permet aux apprenants qui participent au modèle travail-étude de suivre des sessions d'études à temps plein qu'ils alternent avec des périodes de travail rémunérées en entreprises sous la forme de stages.
- permet une valorisation et une reconnaissance académique des stages réalisés dans le cadre du modèle travail-étude. Des crédits académiques sont accordés pour les périodes de travail en entreprise, ce qui permet aux étudiants de progresser vers l'obtention de leur diplôme tout en acquérant une expérience professionnelle pertinente.
- permet une étroite collaboration entre les établissements d'enseignement et employeurs. Elle prend la forme de partenariats avec des entreprises et des organisations afin de faciliter le placement des apprenants à des postes de travail pertinents et en phase avec leur domaine d'études.
- permet une indemnisation des étudiants participants sous la forme d'une rémunération à la hauteur du travail effectué et en conformité avec les normes salariales en vigueur. Des critères complémentaires tels que le domaine d'études, le niveau d'études ainsi que l'expérience antérieure des étudiants sont pris en compte dans le calcul de l'indemnité. offre aux apprenants une occasion précieuse d'appliquer leurs connaissances théoriques, de développer des compétences professionnelles et de se familiariser avec le milieu de travail de leur domaine d'études. Au sortir de leur formation, les apprenants ayant bénéficié du modèle travail-étude jouissent d'un avantage significatif sur le marché du travail. Nantis d'une expérience pertinente ils s'en trouvent confiants pour entamer une carrière professionnelle adéquate.

« Il est tout à fait très pertinent de regarder les deux modèles, voire d'autres qui se font ailleurs mais tout n'est pas reproductible. C'est plutôt une organisation locale propre à un territoire ». Hassan SMR, Directeur de l'EPLEFPA-AIX-VALABRE (France).

En résumé, le modèle français d'alternance et celui du travail-étude au Québec présentent des similitudes. Ils sont appréciés pour leur capacité à combiner acquisition de connaissances académiques et expérience pratique en milieu de travail. Ils permettent ainsi le développement de compétences pratiques, techniques et transversales. Ils favorisent l'intégration des jeunes sur le marché du travail et répondent aux besoins des employeurs en leur offrant un accès direct à des profils qualifiés et expérimentés. Ces modèles sont de véritables leviers d'employabilité. Ils constituent une bonne source d'inspiration pour la transformation du tissu socio-professionnel africain par la formation professionnelle.

« Il y a une inadéquation formation-emploi. Mais il y a aussi ceux qui travaillent déjà et qui se trouvent confrontés à l'obsolescence de compétences. La compétence ne se crée pas à l'école, c'est ça le problème. La compétence ne peut pas se créer sans emploi, toute la problématique est là. L'autre levier est l'orientation des jeunes».
Liassissi MAZOU, Dirigeant Aladé conseil

5.6. L'entrepreneuriat dans une approche par ancrage territorial

Le Forum de Lomé s'est aussi voulu une vitrine pour la valorisation de l'entrepreneuriat inclusif. Une trentaine de porteurs de projets, encadrés par l'incubateur MILAMEET, et dont certains sont en passe d'être labellisés, ont partagé leur expérience et les résultats auxquels ils sont parvenus.

Ce fut le moment de l'entrepreneuriat au centre des préoccupations de la jeunesse africaine.



L'entrepreneuriat est considéré comme un moteur de croissance économique, de création d'emplois dans différents secteurs, et de réduction de la pauvreté. A cet effet, le Forum de Lomé a fortement suggéré l'insertion, dans les programmes de formation, l'éducation à l'entrepreneuriat afin d'inculquer très tôt l'esprit d'entreprise aux jeunes apprenants.

Il a été suggéré de créer des centres d'entrepreneuriat pour offrir aux jeunes entrepreneurs des espaces où ils peuvent acquérir des compétences pratiques, recevoir des conseils et un accompagnement pour le démarrage de leurs entreprises. L'esprit entrepreneurial doit, ainsi, être renforcé avec des enseignements sur la culture de la planification d'entreprise, la gestion financière, le marketing, la gestion des ressources humaines et la résolution de problèmes. Pour ce faire, il convient d'impliquer des experts et des professionnels de l'industrie dans ces programmes pour partager leurs connaissances et leur expérience.

«On ne produit pas, parce que la formation n'a pas permis à l'entrepreneuriat. Il faut que l'éducation repense à la formation de la jeunesse, à l'entrepreneuriat comme au Nigeria. Le système francophone doit être revisité, retoileté», Jaurès Monkou, Panéliste béninois



L'accès au financement demeure un défi, voire un motif majeur d'abandon des jeunes entrepreneurs en Afrique. Il est donc nécessaire, pour les pouvoirs publics africains de mettre en place des programmes de promotion de la culture entrepreneuriale à travers l'éducation à l'entrepreneuriat.

«Je vous assure, les jeunes n'attendent que ça, qu'on leur donne la confirmation que tel secteur est porteur, notamment celui de l'agriculture, que les potentiels sont crédibles, qu'il y a un modèle économique opérant». Safiou RADJI, coordinateur de la maison de la Diaspora

6. PROCHAINES ÉTAPES

6.1. Organiser la deuxième édition du Forum-Afrique-Monde au Togo

En toute modestie, la première édition du Forum-Afrique-Monde qui s'est tenue à Lomé, a connu un succès. La participation des jeunes a été importante et l'intérêt des acteurs institutionnels a été manifeste. Afin de consolider ces acquis, de capitaliser cette expérience enrichissante avec tous les acteurs, et surtout s'ancrer dans le paysage togolais, il est pertinent de penser que la deuxième édition se tienne à nouveau au Togo. Avec le capital technique et institutionnel ainsi construit, il serait alors possible d'envisager le forum Afrique Monde vers d'autres pays tels que le Cameroun, la République Démocratique du Congo ou le Djibouti qui ont d'ores et déjà exprimé leur souhait d'accueillir le forum sur leur territoire.

6.2. Acter l'entente interinstitutionnelle entre le Togo et la France dans le domaine de la Formation Agricole et Rurale (FAR)

A l'issue de l'édition 2023 du Forum Afrique Monde, le ministère français de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire et la Direction de la formation professionnelle et de l'Apprentissage du Togo, sous tutelle du ministère de l'Enseignement Technique et de l'Artisanat, ainsi que la Direction de la Formation, de la Diffusion des Techniques et des Organisations Professionnelles Agricoles (DFDTOPA) du MAEDR, ont manifesté leur souhait de travailler à une entente mutuelle pour relever les défis communs. Ce souhait prendra forme avec la signature d'une lettre d'entente ayant pour objectif :

- l'échange de connaissances, de meilleures pratiques sur les programmes de formation, les outils pédagogiques et les mobilités des jeunes et personnels (enseignants, formateurs etc.) dans le secteur agricole ;
- le développement de programmes conjoints pour renforcer des compétences entrepreneuriales en matières agricoles et promouvoir l'innovation et la créativité ;
- le renforcement des partenariats institutionnels pour faire de la formation professionnelle et technique un levier de force face aux défis de l'entrepreneuriat, de l'agriculture, l'environnement, de la mobilité des jeunes.

Cet ancrage institutionnel via entente mutuelle sous forme de lettre d'intention doit être pensé et mis en œuvre avec l'ensemble des acteurs de la formation agricole et rural (FAR) : la DGER, la Direction de la Formation, de la Diffusion des Techniques et des Organisations Professionnelles Agricoles (DFDTOPA) du MAEDR, la Direction de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage (DFPA) du META, l'APCFAR et en concertation avec l'AFD. Le projet de lettre d'intention sera ensuite proposé pour validation et signature au niveau DG pour la DGER, la DFDTOPA et la DFPA.

« Nous sommes là dans le cadre d'un partenariat gagnant-gagnant pour apporter notre modeste contribution et apprendre de nos collègues togolais ». Rachid Benlafquih, chargé de mission Afrique au ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, l'un des partenaires.

6.3. Organiser une session d'information sur les opportunités Erasmus

Suite à la participation de la Délégation de l'Union européenne (DUE) sur la thématique des "opportunités de formation professionnelle et mobilités à l'étranger" et aussi avec la diffusion d'une vidéo de promotion de l'Agence Erasmus Plus France, il sera proposé à l'ensemble des établissements de formations professionnelles une réunion afin de présenter toutes les opportunités Erasmus+ dans le cadre des programmes impliquant le partenariat avec les pays tiers, à l'instar du dispositif « capacity building ». Cette session sera organisée par la DUE et l'agent local d'Erasmus au Togo.

6.4. S'ouvrir vers le Canada francophone

les acteurs canadiens à travers le réseau des collèges et cégeps francophones (RCCFC) et la plateforme de réseautage CollegeCo, partenaires du forum de Lomé, ont exprimé le souhait de renforcer leur partenariat avec des structures en Afrique francophone. Le besoin de nouveaux partenariats avec le Canada s'est également réciproquement exprimé par différents acteurs. A cet effet, les initiateurs du forum Afrique-monde prendront part au prochain congrès annuel du RCCFC afin de définir les axes de collaboration. Il sera également organisé **une semaine canadienne en Afrique de l'Ouest (Bénin/Togo) courant 2024.**



« Nos collèges et cégeps francophones sont intéressés pour partager leurs expériences, leurs expertises à l'extérieur du Canada. Nous souhaitons aller la formation, aider les formateurs à garder les jeunes dans leur pays ». Jean Léger, directeur général du RCCFC, intervenant en distanciel.

Pour en savoir plus : [Réseau des cégeps et des collèges francophones du Canada | RCCFC](#)

Plateforme de réseautage du RCCFC : [CollegeCO](#)

CONCLUSION

En somme, la première Edition du forum de Lomé « **Erasmus Afrique – Monde pour les formations professionnelles, les métiers et l’employabilité** » a brillé par son originalité, de par sa thématique qui est dans l’ère du temps. L’enjeu était, d’une part, mettre en lumière et à l’honneur les formations professionnelles et techniques, les acteurs et les jeunes qui font ce choix de la voie professionnelle, un choix d’avenir pour les jeunes et pour l’économie, et aussi faciliter davantage les reconversions professionnelles. Et d’autre, le renforcement des partenariats Nord-Sud dans le cadre des transferts de compétences.

La forte mobilisation des jeunes et des acteurs de la formation professionnelle et technique dénote un réel besoin d’accompagnement et de renforcement vers la qualité. Le forum-Afrique monde est dans cette logique et souhaite apporter sa modeste contribution en poursuivant le dynamisme et la valorisation de l’apprentissage, comme une voie loyale vers l’emploi ou l’insertion professionnelle.



Photo de clôture du forum

« Une meilleure formation professionnelle, une meilleure productivité et de meilleurs services rendus : un vrai vecteur de croissance et les secteurs ne manquent pas ! » Eugène Saint - Grégoire, consultant.

REMERCIEMENTS

Le Comité d'organisation et les initiateurs (Nicolas Kango et Alphonse Pignan) adressent leurs sincères remerciements à tous les partenaires nationaux et internationaux, ainsi qu'à tous les participants de ce forum de Lomé.

Un merci tout droit au Gouvernement du Togo, notamment au ministère de l'enseignement technique et de l'artisanat, au ministère des Affaires étrangères et de l'intégration africaine pour leur inlassable accompagnement.

Les prochaines éditions se préparent dès maintenant, et toutes les frustrations seront prises en compte pour encore faire mieux.

Les formations professionnelles et techniques, quel que soit le domaine, sont l'avenir de la jeunesse, pour l'économie et pour l'Afrique.



MERCI A TOUS

POUR EN SAVOIR PLUS

→ FORUM-AFRIQUE-MONDE (FAM)

Mail : contact@forum-afrique-monde.com

Site web : <https://forum-afrique-monde.com>

Page LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/forum-afrique-monde>

INSTITUTIONS ET ORGANISATIONS PARTICIPANTES

| | |
|--|--|
| Ministère délégué en charge de l'Enseignement technique et de l'Artisanat, Togo | ATAEF, Co.Workers |
| Ministère des affaires étrangères, Togo | ATIA ONG |
| Ministère de l'agriculture, Togo | Awanas Consulting |
| Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire, France | Belle œuvre |
| HCTE | BFASHION -MODE |
| (CFPPS) KING'S TECH | BIOPOWER AFRICA GROUP |
| Africa Label Group | C&G CONSULTANTS & ASSOCIÉS TOGO |
| Africa Mutandi | Cabinet d'ingénierie de la formation & Consulting-IF&C Togo |
| AfricLearn & Co SAS | Cabinet GP RH ME Bénin |
| Agence Education-Développement, Togo | Campus France Togo |
| Agence nationale du volontariat du Togo | CAO -LUX |
| Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi (ANPE) DU NIGER | CCI Togo |
| AGROPA-ME | Centre de formation de couture et de perfectionnement la Bonne Tenue |
| Aladé Conseil, France | Centre de Formation Technique et Professionnelle d'Anié, Togo |
| ALLIANCE ACTION VIE (2AVIE) | Centre de formation technique et professionnelle de Sanda Kagbanda |
| APIA TOGO Association des Acteurs du Programme Investir en Afrique Section Togo | Centre Nonvignon |
| ASAWA-Togo | CERFER Togo |
| ASK consulting | CET KANTE |
| Association Nouveau Visage pour l'Afrique | CET KANTE |
| Association Professionnelle des Centres de Formation Agricole et Rurale - APCFAR | CFMI |
| Association Réveil de la Femme (RF) | CFTP-Gamé (Centre de Formation Technique et Professionnelle de Gamé) |
| | CFTP-SODO |

| | |
|---|---|
| CIRE INGÉNIERIES & CONSEILS, | France volontaire Togo |
| Cluster horticulture Sénégal | Genre paix et développement GEPAD |
| Conseil national de l'enseignement agricole privé - CNEAP Bretagne, France | Groupe Menadel international |
| Conseil National de la Jeunesse | Habentis Group |
| CRA-ZIO / Centre de Ressources pour l'artisanat de Zio | ID AfriKconseil |
| CRETFP Dapaong | IFAD-BATIMENT |
| Dama Advisory | Immex productions |
| Délégation de l'Union européenne au Togo | Institut de recherche agronomique |
| Digital School of Africa | Institut Supérieur des Métiers de l'Agriculture |
| Direction de la formation professionnelle et de l'apprentissage (DFPA) du Ministère délégué chargé de l'enseignement technique et de l'artisanat (META) | Institut Supérieur KALATA de Yaoundé, Cameroun |
| Direction de l'Artisanat | Jardin Forever |
| East Eagle Foundation | K. Partners |
| Ecole GSP la fabienne | LANIGNAN SAS France |
| École supérieure de journalisme et communication du Niger | LETP - LOMÉ |
| EGCMTP | LETP AGOU |
| EKOFODA, Centre de Ressources Agroécologiques | LETP MANGO |
| EMTIAC-SARL/YILIM TOGO | Lomé Business School |
| Entrepreneurs du Monde | Lycée technique et professionnel de KPONDÉHOU |
| Entreprise artisanale d'agriculture d'arboriculture de l'environnement et mines(E3AEM congo) | MAFOMI |
| EPLEFPA de Saint-Gaudens, France | Maison de la diaspora togolaise |
| ESAG-NDE | Maison de Mode ISAAC Fashion |
| FELEADEC | Maison familiale rurale -MFR, France |
| | MIAWODO |
| | Ministère de l'Éducation nationale de Guinée-Bissau |
| | MonopoLux |
| | Netercom |



NEUROTECH

Office de la formation professionnelle et de la promotion du travail-OFPPT TOGO

ONG Action Contre la Déperdition Scolaire

ONG OJADEC-AFRIQUE (Organisation des Jeunes en Activité pour le Développement Communautaire en Afrique)

Palmera group

Parents'Star Academy

PRO 24 Formations

Réseau d'Affaires Africa Investment Program AIP

Réseau des cégeps et des collèges francophones du Canada-RCCFC, Canada

Réseau National des Acteurs de l'Agroécologie du Togo (RéNAAT)

Rom's design

SAVE TOGO

SEEDS-TOGO UNICOS

SIBEC-TOGO

SICHEM

SICHEM

Sichem Agro/dr

Société d'Initiatives Agricoles-Togo SARL

SoftDev International

Speed'art

SUPER RUF RAY

Visage des Enfants de la Guinée-Bissau

YENDU SANN

YMCA Togo

Youth Employment Summit Benin Network (Réseau YES Bénin)



COUVERTURE MEDIAS ET VALORISATION

Gouvernement

[Forum de Lomé : La diaspora togolaise s'unit au gouvernement pour l'avenir des jeunes via la formation professionnelle et l'emploi. - Ministère chargé de l'Enseignement Technique et de l'Artisanat](#)

EducNews

[TOGO: le Forum Erasmus Afrique - Monde pour les formations professionnelles, les métiers et l'employabilité officiellement lancé - edunews.tg](#)

[TOGO/EDUCATION : Forum Erasmus Afrique -Monde des 20, 21 et 22 avril : de grandes opportunités attendent les jeunes - edunews.tg](#)

[TOGO/EDUCATION : Forum Erasmus Afrique -Monde : coup d'essai, coup de maître - edunews.tg](#)

Republicoftogo

[Inadéquation entre formation et emploi - République Togolaise \(republicoftogo.com\)](#)

Tdif-diaspora Think tank

[Forum de Lomé - Togolese Diaspora Investment Fund \(tdif-diaspora.org\)](#)

Africa Mutandi

[Un forum des métiers pour l'insertion des jeunes à Lomé du 20 au 22 avril 2023 - AFRICA MUTANDI](#)

Info Afrique

[Forum Erasmus Afrique Monde le 20 et 22 avril 2023 à Lomé | Info Afrique - Innovation et économie \(info-afrique.com\)](#)

Reperesafrique

[Togo- L'apothéose du « Forum ERASMUS AFRIQUE-MONDE » prévue pour ce 22 avril 2023 à Lomé - \(reperesdafrique.tg\)](#)

LomeNews

[1er forum « Erasmus Afrique-monde » : les jeunes éclairés sur les perspectives d'emploi - aLome.com](#)